



Bulletin communal de Faimes

Mai 2025



Place Abbé Detienne
Inauguration
le 23 mai 2025
Page 5

Un tour à vélo ?
Escapades, conseils
& bienfaits
Page 8

Primes Habitation 2025
Nouvelles dispositions
Ce qu'il faut savoir
Page 10

— Bulletin communal de Faimés —

Lancé en novembre 2005

n° 44, mai 2025



Revue d'information officielle de la Commune de Faimés (province de Liège, Belgique).
La commune comprend les villages d'Aineffe, Borlez, Celles, Les Waleffes et Viemme.
Publié trois fois par an. Version papier (tirage : 1.900 exemplaires) et [format électronique](#).
Rédactrice en chef : Nathalie JACOB. Éditeur responsable : Jean-Marc DELCHAMBRE.
Correspondance : rue Adolphe Braas, 13, 4317 FAIMÉS. Email : communication@faimés.be



— Administration communale —

tél. : 019/33 98 50 - fax : 019/33 97 76
commune@faimés.be

Ouvert du lundi au vendredi 9 h – 12 h.
Permanences (sauf congés scolaires) le mercredi
14 h – 16 h et le samedi (sur RV) 10 h – 12 h.

— CPAS —

tél. : 019/33 97 70 - fax : 019/67 79 95
cpas@faimés.be

Permanences sociales : ouvert lundi (sauf le 1^{er} lundi du mois), mardi et jeudi 9 h – 11 h 30.
Allocations chauffage : ouvert mardi 9 h – 11 h 30.

Les numéros de téléphone à six chiffres ci-dessous sont des numéros locaux et doivent être précédés du **préfixe régional 019**.

Population : Nancy BURE 33 97 77
État civil : Claudine KUPPENS 33 98 68
population@faimés.be

Urbanisme & Travaux :
Nicolas HUBIN - urbanisme@faimés.be 33 98 56
Ludovic RASE - travaux@faimés.be 33 98 69
Megan SCHEPERS - megan.schepers@faimés.be 33 98 62

Voirie : René LALLEMAND 0491/374 529
voirie@faimés.be

Cimetières : Alexandre MELIN 33 98 55
cimetieres@faimés.be

Communication : Nathalie JACOB 33 98 58
communication@faimés.be

Directrice générale : Véronique JACQUES 33 98 52
veronique.jacques@faimés.be

Directrice financière : Françoise BARÉ 33 98 57
recette@faimés.be

RH & directrice générale f.f. : Fatima LAAOUEJ 33 98 53
Comptabilité : Axelle MATHEYS 33 98 63
facturation@faimés.be

École Celles : David LEBEAU 32 54 45
École de Les Waleffes : David LEBEAU 56 73 72
ecole@faimés.be

Accueil extrascolaire : Angélique SEILLER 33 98 54
extrascolaire@faimés.be

Écopasseuse : Anne-Catherine LEFÈVRE 33 98 59
anne-catherine.lefevre@faimés.be

Plan Climat : Sophie FARACI 33 98 65
sophie.faraci@faimés.be

Présidente : Laurence MARNEFFE 0496/937 114
laurence.marneffe@hotmail.com

Directrice générale : Laurence LEROY 33 97 71
laurence.leroy@faimés.be

Directeur financier : Gauthier VIATOUR 33 97 70
receveur-cpas@faimés.be

Administration : Régine BRONCKART 33 93 07

Titres-services & RH : Sandrine CHARLIER 33 97 78

Service social :
Sylvie STASSE 33 97 73
Carole DENIS 33 93 02
Mariam COULIBALY 33 93 03

Ateliers « Cré-Actif » & espace communautaire
Véronique RIPET 33 97 70

Les jardins du Chevalier 33 97 70
lesjardinsduchevalier@faimés.be

Magasin de seconde main
« Fais-moi revivre » 0471/649 260

Mobi-Service 33 97 70

Service de repassage « Sans un pli » 33 97 78



— Vivre la Hesbaye —



La couverture est une photographie prise rue du Bon Dieu
d'Ans à Celles le 25 juin 2024.

Reproduite avec autorisation. © Nathalie Jacob.

La parole est au bourgmestre

Chères Faimoises, chers Faimois,

Suite aux élections communales du 13 octobre, le nouveau Conseil communal, celui du CPAS ainsi que le Collège ont été installés en décembre dernier. Depuis lors, chaque membre élu a pu y trouver sa place, comprendre le fonctionnement des institutions communales, l'organisation des administrations, ainsi qu'apprendre à connaître et à travailler avec les agents qui les composent.

Ce renouvellement dû aux élections et les adaptations qui en découlent sont également des réalités pour nos agents communaux et ceux du CPAS : dix nouveaux conseillers communaux sur quinze, trois nouveaux échevins sur cinq et un Conseil du CPAS où quatre des neuf membres siègent pour la première fois. Tous ces changements nécessitaient un temps d'adaptation, et c'est chose faite.

Parmi les missions de nos élus locaux, il en est de moins connues que d'autres : représenter Faimes dans près d'une trentaine d'organisations para-communales. Certaines dépendent directement de la Commune, comme par exemple, la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM), la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), la Commission Communale de l'Accueil (CCA), l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)... D'autres regroupent plusieurs Communes sur un plan local, telles que la zone de police, la zone de secours, l'Agence de Développement Local (ADL)... Et enfin, certaines sont des institutions pluri-communales, actives à l'échelle provinciale ou régionale : RESA, Ecetia, Intradel...

Ce sont donc près d'une trentaine d'institutions dans lesquelles une centaine de sièges sont à pourvoir par nos élus locaux. Nos délégués y jouent des rôles divers et variés tant

à l'assemblée générale qu'au conseil d'administration, avec des convocations hebdomadaires, mensuelles ou bien annuelles, selon les cas. Toutes ces réunions font partie intégrante des missions de base de nos représentants communaux. Elles viennent s'ajouter aux séances de travail et aux réunions des Conseils et Collèges communaux ou du CPAS.

Ce début d'année 2025 a vu l'aboutissement de beaux projets communaux, notamment le réaménagement de la place Abbé Detienne à Les Waleffes et l'installation du musée Hubert Krains.

La place Abbé Detienne, fraîchement repensée, offre désormais un cadre agréable et accueillant pour tous. Que ce soit pour partager un pique-nique ou une partie de pétanque, elle est appelée à devenir un lieu de rencontre et de détente au cœur du village.

Le musée, accompagné d'une balade à travers le village, vous proposera une immersion dans l'univers du célèbre écrivain hesbignon Hubert Krains, auteur du *Pain noir*, né à Les Waleffes en 1862.

Nous aurons le plaisir de les inaugurer ensemble les 23 et 24 mai prochains. Une invitation vous parviendra très bientôt pour ces deux événements.

À l'approche des examens, j'adresse tout mon soutien aux élèves et étudiants. Et à toutes et tous, je souhaite déjà de très belles vacances d'été.

Bien à vous,

Votre bourgmestre,
Jean-Marc DELCHAMBRE.

Bonne continuation aux retraités

Lors de la traditionnelle réception du personnel qui s'est déroulée le 31 janvier dernier, les récents retraités ont été mis à l'honneur :

- ♦ **Christine BULLY**, maîtresse de morale entre 1992 et 2018 et maîtresse de citoyenneté du 01/09/2018 au 01/05/2024 ;
- ♦ **Paul HOEBREGHTS**, ouvrier ayant assuré, pour l'ASBL Sports et Loisirs, la maintenance au complexe du Cortil à Borlez du 01/04/2015 au 31/07/2023 ;
- ♦ **Michèle LEROY**, maîtresse de morale et institutrice dès 1984. À partir de 1990, institutrice primaire au degré moyen et ensuite au degré supérieur. Enfin, directrice d'établissement depuis 2017 jusqu'au 01/05/2024.

Nous les remercions chaleureusement pour leurs bons et loyaux services et leur souhaitons de profiter pleinement de leur nouvelle vie !



De gauche à droite, le bourgmestre Jean-Marc DELCHAMBRE, Michèle LEROY, Paul HOEBREGHTS, Christine BULLY et le 2^e échevin Étienne CARTUYVELS.

Photo : Jacques LEMOINE

Les bourgmestres de Hesbaye unissent leurs forces pour votre sécurité !

En janvier dernier, les bourgmestres des 13 communes de la zone de secours Hesbaye (à savoir : Berloz, Braives, Burdinne, Donceel, Faimés, Geer, Hannut, Lincet, Oreye, Remicourt, Verlaine, Waremme et Wasseiges) se sont réunis afin de renouveler leur engagement envers la sécurité et le bien-être des citoyens hesbignons.

Nous revenons ici plus en détail sur cette rencontre et sur les défis et projets de la zone de secours.



Lors de cette réunion de début d'année, le Conseil de zone et le Collège de zone ont désigné Manu Douette pour poursuivre son mandat en tant que président de la zone de secours Hesbaye.

Cette reconduction traduit une volonté commune de continuité et d'efficacité face aux nombreux défis qui se présentent à la zone de secours.

M. Douette, fort de son expérience et de sa vision pour la zone, continuera ainsi à travailler en étroite collaboration avec les autres bourgmestres pour garantir une sécurité optimale à l'ensemble des communes.

Des projets ambitieux

Les priorités pour les prochaines années ont été clairement établies :

- ♦ L'avenir des postes de secours : ce projet phare vise à améliorer la sécurité et l'efficacité des interventions, tout en offrant un cadre de travail optimal pour les pompiers et ambulanciers.
- ♦ Renforcement des équipements : dès 2025, arrivée à la zone de secours Hesbaye de nouveaux véhicules et de matériel d'intervention de dernière génération, destinés à renforcer la rapidité, la sécurité et l'efficacité des opérations.
- ♦ Le renforcement du volontariat : cet aspect reste essentiel pour garantir un fonctionnement durable et performant de la zone.
- ♦ Les défis climatiques : face aux impacts croissants des changements climatiques, une réflexion approfondie sera menée pour adapter les missions, renforcer la prévention et maintenir une approche humaine et accessible.
- ♦ Une gestion budgétaire maîtrisée : l'objectif est d'assurer un équilibre entre une sécurité de qualité et un coût raisonnable, en tenant compte des défis financiers auxquels les communes sont confrontées.

Un engagement collectif

Les 13 bourgmestres, dans le cadre de leurs responsabilités en matière de sécurité, s'engagent collectivement à bâtir une zone de secours efficace, humaine et adaptée aux spécificités de nos 13 communes rurales.

En unissant leurs efforts au sein du Collège de zone et du Conseil de zone, ils réaffirment leur volonté de collaborer étroitement pour assurer la protection et le bien-être de tous les citoyens hesbignons.

Contact : Manu Douette, président - 0477/519 077
manu.douette@hannut.be



Arrivée en février dernier de deux nouveaux camions auto-échelle Scania-Magirus M32L-AS.

Sources : pompiershesbaye.be & la page Facebook Zone de secours Hesbaye



Place Abbé Detienne : un nouvel espace pour tous !

Les travaux d'aménagement de la place Abbé Detienne, entamés en octobre 2024 par la firme BALAES d'OREYE, sont désormais terminés ! Grâce à ces aménagements, la place offre aujourd'hui un cadre convivial et accessible à tous.

Un espace pique-nique a été créé, des bancs installés, et des murs délimitent la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR), l'arrêt de bus ainsi que la zone de protection du tilleul à grandes feuilles (arbre remarquable). La finition des rampes PMR, la pose d'un rack à vélos et l'aménagement de la zone de pétanque sont également achevés. Enfin, des pavés en béton viennent parfaire l'ensemble, offrant une place agréable et fonctionnelle.

Pour rappel, ces travaux ont été financés en grande partie par le Service public de Wallonie dans le cadre de l'appel à projets « Cœur de village ». Les membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) tenaient vraiment à ce que cet espace demeure un lieu de convivialité, propice aux festivités. Nous leur adressons nos sincères remerciements pour leurs idées et leur engagement tout au long du projet. La place Abbé Detienne est maintenant à votre disposition... Profitez-en !



Un nom, une histoire : l'abbé Detienne

Guillaume Joseph Detienne voit le jour à Verlainne en 1764. Il est le fils de Marie Élisabeth Rigo et de Pierre Joseph Detienne, docteur en médecine établi dans cette même localité. Son père travaille pour les cisterciennes du Val Notre-Dame à Antheit.

À cette époque, pour devenir prêtre, il fallait avoir les moyens. Son grand-père et sa mère, censière du château de Borsu en Hesbaye, l'aident en lui cédant la cinquième partie d'une belle cense d'une valeur de 10.850 florins ainsi que trois bonniers, onze grandes verges et dix petites de prairies situées à Donceel dont le rapport annuel s'élevait à 200 florins.

Guillaume est ordonné diacre en 1787 et prêtre en 1788. Il est ensuite nommé curé à Waleffe Saint-Georges. En 1789, il aurait prêté serment à la République française. Il assiste à la naissance de la Belgique en 1830 et s'éteint le 6 juin 1838 (à 74 ans).

L'abbé Guillaume Detienne a traversé quatre régimes différents (principauté de Liège, république puis empire français, royaume des Pays-Bas et royaume de Belgique) dans notre petit hameau de Les Waleffes, qui a bien grandi depuis et qui compte aujourd'hui 857 habitants.

Archives de l'Évêché de Liège, Papiers de l'abbé André DEBLON.

Un grand merci à Marcel VIVEGNIS.

Inauguration de la place Abbé Detienne

le vendredi 23 mai dès 18 h

- Verre de l'amitié de la Commune
- Hamburger offert par le comité des fêtes de Les Waleffes
- Animation musicale assurée par les Maîtres Chanteurs

**Venez nombreux partager
ce moment convivial !**



Bulles à verre enterrées à Borlez

Des bulles à verre enterrées ont été dernièrement installées sur le site du parking situé au Cortil à Borlez. Elles présentent plus d'un avantage. Découvrez-les ci-après et profitez d'un rappel utile quant à l'utilisation de ces bulles.

Avantages des bulles à verre enterrées

Les bulles enterrées ont de précieux atouts. Voyez plutôt ! Elles offrent en effet :

- ♦ une meilleure intégration paysagère ;
- ♦ une diminution des nuisances sonores ;
- ♦ une accessibilité à un plus grand nombre de personnes (ces bulles sont plus basses) ;
- ♦ un site plus esthétique qui inspire plus de respect en terme de propreté et qui diminue donc le risque de dépôts sauvages.



Dépôts dans les bulles : les bons gestes

Seuls les bocaux, flacons et bouteilles peuvent être déposés dans les bulles à verre. Les contenants doivent être entièrement vides.

Pensez également à ôter les bouchons en plastique, les couvercles en plastique ou en métal et les capsules métalliques, qui sont à jeter dans le sac PMC.

Tous les autres matériaux sont **interdits**, à savoir :

- ♦ Porcelaine et faïence
- ♦ Vitres et miroirs
- ♦ Ampoules et tubes néon
- ♦ Cristal et opaline
- ♦ Bouteilles en grès, en terre cuite
- ♦ Bouchons en liège
- ♦ Vaisselle en verre

Pourquoi trier le verre ?

Tout d'abord, le verre est recyclable à 100 % et peut être recyclé indéfiniment sans perdre en qualité.

Ensuite, faire ce tri permet de protéger l'environnement et de réduire la quantité de déchets ménagers.

Enfin, le verre fabriqué à partir de vieux verre demande beaucoup moins d'énergie que le verre réalisé à partir de nouvelles matières premières.

De bonnes raisons pour participer activement au recyclage du verre !

Sources : Intradel et Be WaPP

Collectes porte à porte : infos pratiques



Pour assurer une collecte efficace, Intradel insiste sur le fait qu'il est essentiel de sortir vos déchets **la veille au soir ou avant 5 h 45 le jour du ramassage**.

La collecte des immondices s'effectue quant à elle dans une fourchette comprise entre 5 h 45 et 18 h.

Les collecteurs ont bien évidemment un horaire de base, mais celui-ci peut varier suite à des situations imprévues ou difficiles telles que pannes de camion, accidents sur la route, travaux, intempéries...

Pour un bon déroulement de leur travail, il est donc primordial de sortir vos poubelles tel qu'indiqué ci-avant.

Sachez aussi qu'en cas de problème quelconque avec la collecte porte à porte, **un formulaire en ligne** est désormais disponible via www.intradel.be/trier-ses-dechets/les-collectes-en-porte-a-porte-1. Cette page reprend également toutes les informations de collecte transmises par les collecteurs.

Les plantations de haies à Faimles se poursuivent

En matière de biodiversité, les communes sont des acteurs indispensables pour mettre en œuvre des politiques de protection et de restauration sur le territoire public. Consciente de la perte de biodiversité mondiale, la Wallonie les soutient dès lors dans leurs actions de préservation et de restauration des espaces naturels et de développement de la biodiversité sur leur territoire.

C'est ainsi que dans le cadre de l'appel à projets « BiodiverCité » 2021, action entièrement subventionnée par la Région Wallonne, près de 2.000 mètres de haies ont été plantés entre 2021 et 2023 dans plusieurs endroits de Faimles. Framboisiers, châtaigniers, hêtres, poiriers... bordent depuis les rues de la Vallée, du Marais et du Moulin, les chemins des Pâches et du Fond de Hollogne, la route du Bois de Borlez, le complexe du Cortil, l'école de Celles ou encore les bassins d'orage.

Cette belle initiative continue, et nous sommes heureux de vous annoncer qu'entre fin 2024 et début 2025, pas moins de 445 mètres de haies supplémentaires ont été plantés dans les rues Armand Jamoulle (+ le bassin d'orage), Saint-Blaise et du Pierreux et le sentier Saint-Roch. Enfin, quelques arbres têtards ont également été placés aux jardins du Chevalier, de même qu'au Refuge Nature à Les Waleffes.

Dans le cadre de ce même appel à projets, il reste maintenant à installer des bandes fleuries aux abords des bassins d'orage de Faimles. Signalons toutefois que de nouvelles plantations de haies seront encore réalisées à l'occasion d'initiatives similaires.



Rue Armand Jamoulle

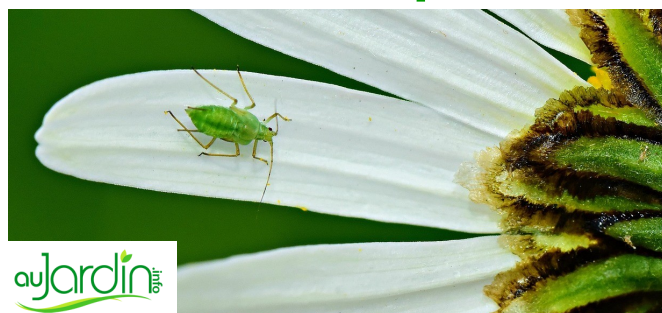


Rue Saint-Blaise

10 astuces naturelles pour lutter contre les pucerons

Les pucerons viennent parfois s'installer en masse sur vos plantes au jardin ou sur le balcon. Vous trouverez ci-après des recettes « maison » pour les éliminer, évitant ainsi l'emploi de pesticides, néfastes pour l'environnement.

1. Introduisez des larves de coccinelles asiatiques. Une seule larve peut dévorer jusqu'à 250 pucerons/jour !
2. Stoppez le passage des fourmis (protectrices des pucerons) sur les troncs avec de la glu ou du ruban adhésif double face sur les tiges des plantes herbacées.
3. Mélangez 20 cl de savon noir à 1 l d'eau et pulvérisez sur les pucerons. À renouveler tous les 10 jours.
4. Faites macérer pendant une nuit 100 g de tabac brun dans 1 l d'eau. Filtrez, puis pulvérisez sur le feuillage.
5. Versez une cuillère à café de liquide vaisselle bio dans un pulvérisateur d'un demi-litre. Remplissez d'eau et pulvérisez sur les pucerons.
6. En arrosage préventif, le purin d'ortie renforce les défenses naturelles de la plante. En pulvérisation, il devient un insecticide naturel de premier ordre.



7. Plantée aux pieds des rosiers, l'absinthe protège les rosiers des attaques. En décoction, elle sera pulvérisée directement sur les pucerons.
8. Placez 5 gousses d'ail dans 1 l d'eau. Portez à ébullition, laissez réduire sur feu doux d'1/3. Filtrez et pulvérisez sur les pucerons.
9. Faites macérer 300 g de feuilles de fougère dans 2 l d'eau pendant 10 jours. Filtrez et pulvérisez sur le feuillage.
10. Portez à ébullition 100 g de feuilles de rhubarbe dans 1 l d'eau. Laissez réduire d'1/3. Filtrez et pulvérisez sur les pucerons.

Escapades à vélo

Envie d'une balade à vélo, en famille ou entre amis ? La brochure « Escapades à Vélo », fruit d'une collaboration entre l'Agence de Développement Local (ADL) et la Commune de Faimés, est faite pour vous. Elle vous propose en effet 11 promenades et vous invite à explorer les beaux paysages de la Hesbaye.

Que vous soyez sportif ou en balade en famille, chaque parcours vous fera découvrir une nature authentique, entre chemins de remembrement et routes pittoresques. Grâce aux conseils pratiques, vous profiterez d'une escapade agréable et sécurisée. Le livret vous propose aussi la carte du Réseau Vélo Points-nœuds, qui vous permet de créer vos propres circuits selon vos envies.

Une belle occasion de plonger au cœur de Faimés et ses environs, de vivre une expérience unique sur deux roues et d'allier pratique sportive et convivialité !



La brochure est disponible à l'Administration communale de Faimés et à l'ADL. Retrouvez-la aussi sur www.faimés.be (onglet Loisirs/Tourisme).

Où faire réparer mon vélo ? Pensez à Pro Velo

On ne le dira jamais assez : économique et écologique, le vélo vous fait triompher des embouteillages et gagner du temps ! Avec le retour des beaux jours, il permet aussi d'oxygéner votre cerveau et d'entretenir votre forme.

Mais les soucis techniques affectant votre vélo peuvent vous empêcher de pédaler sereinement, voire constituer un risque pour votre sécurité et celle des autres, et nuire à la longévité de votre fidèle monture ! Pour en finir avec les crevaisons, chaînes cassées ou grincements intempestifs, une **carte interactive** permet dorénavant de visualiser les différents **lieux de réparation de vélos disponibles en Wallonie**.

Ateliers de réparation, ateliers du réseau Ressources, ateliers participatifs citoyens ou services après-vente des vélocistes, chaque point a ses propres spécificités.



Pour utiliser votre vélo en toute sérénité, découvrez ces services sur www.provelo.org

Source : wallonie.be

Les bienfaits du vélo

30 minutes de vélo par jour suffisent pour améliorer votre forme physique et mentale, réduire le stress et renforcer votre cœur. Intégrer le vélo à sa routine permet ainsi :

- De prévenir l'obésité, le diabète et les maladies coronariennes liées à une activité insuffisante ;
- D'améliorer la santé mentale (diminution du stress) ;
- D'augmenter la capacité de concentration ;
- De diminuer l'absentéisme pour cause de maladie (pratique du vélo lors des trajets domicile-travail) ;
- De participer à l'amélioration de la qualité de l'air.

Le vélo ? Un excellent moyen de se sentir bien dans sa tête et dans son corps !



Source : cyclable.wallonie.be

Un nouvel outil pour les parents : la pré-demande d'une place d'accueil

Parents, futurs parents ? Découvrez dès maintenant la fonctionnalité de pré-demande d'accueil en ligne sur la plateforme my.one.be. Ce nouvel outil numérique est une étape clé pour simplifier les démarches et vous permet d'enregistrer vos besoins en matière de place d'accueil.

Cette pré-demande constitue une première étape pour signaler un besoin de place d'accueil sur un territoire donné à une date souhaitée. Cette pré-demande permet de centraliser et d'organiser les recherches de manière pratique et efficace. Elle ne remplace pas la demande ou l'inscription formelle qui reste à effectuer directement avec les gestionnaires des milieux d'accueil.

La pré-demande peut être introduite en ligne sur my.one.be, après la création d'un compte personnel. Vous pourrez ainsi :

- suivre facilement l'évolution de vos demandes ;
- recevoir des notifications des milieux d'accueil et des communications de l'ONE ;
- modifier vos préférences ;
- bénéficier de l'aide de nos équipes le cas échéant.

Remarque : vous pouvez introduire une pré-demande **dès le premier jour de grossesse**.

Une alternative papier existe pour une accessibilité renforcée. En effet, conscient des difficultés que certains pourraient rencontrer face au numérique, l'ONE propose également un formulaire de pré-demande en version papier, disponible en plusieurs langues. Ce formulaire



peut être téléchargé sur le site ou obtenu auprès des consultations de l'ONE et du service Support My.ONE.

Cette nouvelle fonctionnalité simplifie les démarches pour vous, parents, et vous évite de remplir plusieurs formulaires pour chaque milieu d'accueil envisagé. Une fois votre pré-demande soumise, vous n'aurez plus à réitérer les informations déjà fournies. Le formulaire de pré-demande servira de base aux demandes d'inscription auprès des différents milieux d'accueil sélectionnés. Ceci permet de centraliser et sécuriser les données.

Pour toute question ou besoin d'assistance, contactez le Support My.ONE au 02/432 88 55 ou via l'adresse my@one.be. Le service est disponible du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h.

Vacances en famille ? Pensez à la Kids-ID !

La Kids-ID est le document d'identité électronique pour les enfants de moins de 12 ans. C'est aussi un document de voyage valable dans toute l'Europe. Sa durée de validité est de 3 ans et son coût de 12,90 €.

Le délai de délivrance d'une Kids-ID est de 10 jours : ne tardez donc pas à la demander auprès de votre service Population (population@faim.es.be - 019/33 98 50).

Pour obtenir cette carte, il faut :

- vous munir d'une photo d'identité de l'enfant réalisée auprès d'un photographe professionnel.
Sachez que pour les enfants âgés de 6 ans et plus, il est possible de faire la photo gratuitement auprès de votre service Population ;
- être accompagné de l'enfant pour faire la demande ;
- exercer l'autorité parentale sur l'enfant.



Remarque importante : tous les pays ne reconnaissent pas la Kids-ID comme étant un document d'identité valable.

Avant chaque départ à l'étranger, informez-vous sur les documents de voyage exigés : contactez votre bureau de voyage ou visitez le site web des Affaires Étrangères : diplomatie.belgium.be

Du changement dans les aides à la rénovation énergétique !

Le Gouvernement wallon a adopté en février dernier un régime de soutien temporaire en ce qui concerne les primes Habitation. Nous vous informons des nouvelles dispositions prises, en vigueur jusqu'au 30 septembre 2026.

Les primes Habitation 2025, c'est quoi ?

Vous rénovez votre logement ? Vous souhaitez réaliser des économies d'énergie ou remédier à des problèmes de salubrité dans votre logement ?

La rénovation énergétique des logements s'inscrit dans le cadre d'une directive européenne qui vise l'efficacité énergétique des logements en Wallonie. En effet, le parc résidentiel wallon est ancien et composé majoritairement de logements présentant des labels F et G. Le but est donc de passer à un label A en moyenne d'ici 2050.

Afin d'inciter à l'amélioration énergétique des habitations wallonnes, la Région octroie des primes lors de la rénovation de votre bâtiment. Il s'agit d'aides financières qui peuvent être obtenues auprès de la Wallonie pour la réalisation d'un audit logement et/ou pour entreprendre des travaux, c'est-à-dire des investissements, visant un objectif d'économies d'énergie et de rénovation d'un logement, tels que recommandés par un auditeur logement.

La réalisation d'un **rapport d'audit logement** est donc indispensable pour pouvoir accéder aux primes, mais n'est pas obligatoire pour les primes liées aux travaux concernant la toiture et/ou son isolation.

Un auditeur, agréé par la Wallonie, réalisera une analyse de la qualité énergétique globale de votre logement et mettra en évidence d'éventuels autres problèmes auxquels il conviendrait de remédier. Il vous dira ensuite par où commencer pour améliorer de manière cohérente votre logement, augmenter votre confort, voir vos factures de chauffage diminuer et contribuer, à votre échelle, à la lutte contre le dérèglement climatique !



La prime communale pour l'audit énergétique de votre logement est toujours proposée.

www.faimes.be/ma-commune/services-communaux/environnement-1/prime-communale-audit-logement



⇒ Infos utiles sur :

logement.wallonie.be/fr/aide/primes-habitation-2025

Pour atteindre cet objectif, la Wallonie propose donc des primes, mais aussi des prêts à zéro % :

- ♦ Le **réno-pack** : prêt à taux zéro pour vos travaux réalisés sur base d'un audit énergétique ;
- ♦ Le **réno-prêt** : prêt à taux zéro pour vos travaux sans audit énergétique et sans primes (soit vous y renoncez, comme dans le cas des menuiseries extérieures, soit elles sont inexistantes comme pour les panneaux photovoltaïques, par exemple).

Renseignements auprès de :

- ⇒ la Société wallonne du crédit social, si vous avez deux enfants à charge maximum - 078/15 80 08 ;
- ⇒ du Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie, dans le cas d'au moins trois enfants à charge ou assimilés - 071/20 77 11.

Réduction d'impôt pour l'isolation du toit

Si vous êtes officiellement domicilié en région wallonne au 1^{er} janvier 2025, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt pour les dépenses d'isolation du toit faites en 2024, même si vous avez déjà reçu une prime d'une autre administration.

La réduction d'impôt s'élève à **30 %** des dépenses réelles, TVA comprise, pour lesquelles vous avez reçu une facture. Pour l'année de revenus 2024 (exercice d'imposition 2025), la réduction par habitation est de **3.900 euros** au maximum.

Gardez bien vos factures avec leurs annexes qui indiquent les données des travaux effectués ainsi que vos preuves de paiement. Vous trouverez davantage de détails sur :

fin.belgium.be/fr/particuliers/avantages-fiscaux/isolation-du-toit

Votre **écopasseuse** Anne-Catherine LEFÈVRE est disponible pour toutes vos questions :

anne-catherine.lefevre@faimes.be
0484/444 620 - 019/33 98 59

« Fais-moi revivre » : votre magasin de seconde main

Le magasin de seconde main « Fais-moi revivre », situé à Borlez, rue Félix Delchambre, 21/4, vous accueille

du lundi au vendredi de 10 h à 17 h.

Venez donc pousser la porte de votre boutique et y faire un tour. Vous y découvrirez de véritables trésors.

Si vous aimez customiser meubles, consoles ou dressing, le département « ameublement - déco - vaisselle » est fait pour vous. Il stimulera sans aucun doute votre créativité et vous y trouverez des articles à des prix très attractifs : une commode à 25 €, une table à 10 €...

Vous avez envie, avec l'arrivée des beaux jours, de compléter votre garde-robe ou celle des enfants ?



« Fais-moi revivre » vous offre un large éventail de vêtements, chaussures et accessoires à des prix vraiment démocratiques. Dans ces conditions, il serait dommage de se priver d'un nouveau look ou de ne pas acquérir des habits sympas pour vos chérubins !

D'autres produits tels que jouets, articles de nursery ou encore électroménagers vous sont aussi proposés.

L'équipe de votre magasin vous attend avec impatience pour vous guider dans vos achats. À bientôt !

Consultez la page Facebook de la boutique :

⇒ [Fais-moi revivre. Magasin de seconde main.](#)



Nouvelles règles pour la collecte des textiles

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la collecte sélective des textiles est devenue obligatoire. Vêtements, draps, essuies, chaussures, maroquinerie, peluches... Plus rien de tout ceci ne peut désormais se retrouver dans les sacs de déchets résiduels, comme l'impose la directive européenne. Tous ces produits prendront donc la direction des recycleries ou des bulles à textiles.

Voici les règles exactes à suivre :

- ⇒ Ce qui est **accepté** dans les bulles de collecte : vêtements, chaussures, maroquinerie, linge de maison, oreillers et couettes ainsi que les petits accessoires textiles tels qu'écharpes, bonnets, gants... à condition qu'ils soient propres et secs.
- ⇒ Ce qui n'est **pas accepté** : textiles mouillés ou souillés, ainsi que tout autre déchet non textile. Ceux-ci doivent être déposés dans vos déchets résiduels.

Quel conditionnement utiliser ?

Veillez à emballer vos dons, toujours propres et secs, dans des sacs fermés et étanches.

Ne déposez jamais de déchets dans les bulles ou à côté de celles-ci. L'ASBL Terre est tenue pour responsable des débris jonchant le sol. Sans votre soutien, les bulles Terre risquent de disparaître.



Que faire si la bulle est pleine ?

Deux solutions s'offrent à vous :

- ♦ Vous pouvez trouver une autre bulle à proximité via [le moteur de recherche](#) (sur [bulles.terre.be](#)) ;
- ♦ Vous pouvez revenir 2-3 jours plus tard, le temps que les équipes aient pu vider la bulle.

Si la bulle est pleine, ne déposez jamais vos sacs à côté. Ils risquent d'être volés. De plus, vous risquez une amende pour « dépôt de déchets clandestins ».

Une bulle pleine ? Une question ?

⇒ info@terre.be - 04/240 58 58

Le mot de l'Agence de Développement Local

Pari réussi pour notre conférence « Découvrez les pouvoirs de l'IA pour booster votre entreprise. » !

Le lundi 3 février dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir une trentaine d'entreprises locales pour une conférence passionnante sur l'intelligence artificielle (IA).

Organisé en collaboration avec **l'Agence Sola** et **Amplitude 360°**, cet événement a permis aux participants de découvrir les opportunités offertes par l'IA et aussi d'échanger sur ses applications concrètes dans divers secteurs d'activité.

⇒ Des afterworks dédiés à l'IA ?

Face à l'engouement suscité et aux riches échanges qui ont eu lieu lors de cette conférence, nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en place de deux afterworks dédiés à l'IA : **les IA'péros**. Au programme de chaque rendez-vous : un drink, une mini-conférence thématique et un moment d'échanges interentreprises.

Les infos à retenir :

- ♦ Le **14/05** de 18 h à 21 h : la méthode Sola, idéale pour faire un prompt (requête à une IA) efficace.
- ♦ Le **16/06** de 18 h à 21 h : le marketing digital pour faciliter toutes vos communications.

Une bonne occasion pour se rencontrer dans un cadre optimal puisque les IA'péros seront organisés chez Amplitude 360° (www.amplitude360.be).

Bloquez déjà les dates dans votre agenda !



Agriculteur.rice.s : un projet afin de communiquer vers les citoyens

Dans le cadre de nos actions, les agriculteur.rice.s ont manifesté le souhait de développer un projet mettant en lumière le secteur agricole. À cette fin, des portraits individuels seront réalisés et diffusés le plus largement possible : par l'intermédiaire des réseaux sociaux, sites internet, bulletins communaux...

Une occasion à ne pas manquer pour mettre en valeur votre métier et pour partager votre quotidien et ses réalités !

Vous habitez à Berloz, Donceel, Faimés ou Geer et vous souhaitez faire l'objet d'un portrait ?

C'est très simple !

- ⇒ Répondez aux questions du formulaire qui se trouve sur notre site internet ou via ce QR Code :



- ⇒ Communiquez-nous quelques dates auxquelles nous pourrions venir prendre une ou deux photos, sur le lieu de votre choix (ferme, champs...).



Dès réception de votre formulaire, nous prendrons contact avec vous afin de fixer un RV.

Vous connaissez une personne que ce projet pourrait intéresser ? N'hésitez pas à lui transmettre l'info !

D'autres questions ? Contactez-nous par téléphone ou par mail.

Retour en images sur les AgriClubs de février

Nous sommes heureuses d'avoir pu vous proposer, cette année, **4 AgriClubs** avec des thématiques d'actualité dans le secteur de l'agriculture. Au total, pas moins de 85 agriculteurs et agricultrices ont participé à ces rencontres qui leur sont dédiées. Chaque séance, animée par des experts et des acteurs du terrain, a permis aux participants d'approfondir leurs connaissances et de découvrir des solutions concrètes à appliquer sur leurs exploitations.

Toutes les présentations sont consultables sur notre site internet. Elles avaient pour thèmes :

- ♦ La lutte biologique par conservation des habitats.
- ♦ L'intégration de la luzerne dans les rotations culturales.
- ♦ Les solutions d'emploi dans le secteur agricole.
- ♦ Le dialogue entre agriculteurs et riverains.

Au-delà des apports techniques, ces rencontres ont été de véritables moments d'échange et de réseautage. L'enthousiasme autour de ces événements confirme la nécessité de proposer des espaces de réflexion et de partage pour les agriculteurs.

Une thématique spécifique vous intéresse ? Contactez-nous !



Pour ne rien manquer, rendez-vous sur notre site internet et notre page Facebook.

Transmettez-nous aussi vos coordonnées afin que nous puissions vous intégrer à nos mailings :

Rue Richard Orban, 1 - 4257 BERLOZ

Florence GOBLET & Émilie MASSI - 019/58 79 94 - info@adl-bdfg.be

www.berloz-donceel-faimes-geer.be

www.facebook.com/berloz.donceel.faimes.geer

Protégeons les faons grâce à l'ASBL Sauvons Bambi



La Commune de Faimés est sensible au **bien-être animal** et souhaite mettre en lumière la belle action de l'ASBL Sauvons Bambi Belgique, qui propose un **service gratuit** aux agriculteurs afin d'épargner la vie de milliers d'animaux. En effet, chaque année de nombreux faons et autres animaux sauvages se font mutiler et/ou tuer accidentellement par les machines agricoles lors des fauches des prairies et des champs de cultures.

Cette ASBL met à disposition son savoir-faire et sa technologie (un drone équipé d'une caméra thermique) dans le but d'éviter aux agriculteurs la mauvaise expérience de broyer avec leurs machines un petit mammifère ou un volatile en pleine nidification. De plus, les cadavres peuvent contaminer le fourrage destiné aux animaux d'élevage, qui peuvent développer des intoxications graves telles que le botulisme.

Sur simple demande d'intervention de la part des agriculteurs, un pilote de drones intervient juste avant la fauche pour repérer les animaux cachés dans les hautes herbes de la parcelle et pouvoir ensuite les mettre délicatement à l'écart, là où ils seront en sécurité.

Cette méthode est prouvée depuis 2015 par plus de 100 ASBL en Allemagne et en Suisse et est validée par le DNF (Département de la Nature et des Forêts).



Rien que pour la saison 2024, en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, grâce aux 70 pilotes bénévoles, ce sont **845** faons et de nombreux animaux (lièvres, faisans, oiseaux nicheurs au sol...) qui ont pu être sauvés chez 690 agriculteurs différents.

Nous sommes tous concernés par le bien-être animal, la biodiversité et la préservation de la nature et de sa faune. Nous vous invitons à découvrir plus en détail cette jolie initiative en allant sur le site internet repris ci-après et, si vous le souhaitez, à participer financièrement. En effet, bien que l'ASBL fonctionne avec des bénévoles, elle a besoin de dons pour l'achat de matériel et pour la formation des pilotes.

Photos : © www.sauvonsbambi.be

info@sauvonsbambi.be - 04/378 50 11

www.sauvonsbambi.be



[sauvonsbambi.belgique](https://www.facebook.com/sauvonsbambi.belgique)



[sauvonsbambi](https://www.instagram.com/sauvonsbambi)



« Grand Nettoyage » : mille mercis à toutes et tous !



Le vendredi 21 mars, les élèves de l'école communale (Celles et Les Waleffes) ont activement pris part au « Grand Nettoyage de Printemps » et ont récolté dans les cours de récréation et les rues alentour papiers et autres débris.

Le lendemain, des citoyennes et citoyens de Faimés, le Conseil Communal des Enfants ainsi que des membres du Collège et du Conseil communal ont sillonné à leur tour rues et sentiers de notre commune et ont ramassé de nombreux immondices jetés à même le sol.

Au total, plus de 30 sacs collectés ! Nous adressons à tous les participants un immense merci !

Retour sur la chouette soirée du samedi 22 mars 2025



La chouette soirée du Groupe Nature a été un franc succès. En effet, pas moins de 66 personnes se sont ainsi retrouvées à la salle Patria de Les Waleffes pour assister à la conférence donnée par Thierry Ory (Natagora).

Pendant une captivante présentation qui a duré environ une heure, nous avons pu découvrir les six espèces de rapaces nocturnes présentes en Wallonie, dont quatre espèces bien implantées dans notre commune hesbignonne. Après quelques questions-réponses, les participants se sont rendus sur les différents lieux d'écoute repérés par les organisateurs quelques soirées auparavant.



Conférence par Thierry Ory

Malgré un groupe imposant, l'observation sur le terrain des espèces présentes à Les Waleffes s'est déroulée dans un calme remarquable.

Une marche dans le Tîdge di Lîdje nous a permis de nous immerger dans un milieu boisé, biotope privilégié de la chouette hulotte. Un couple de cette espèce nous a reçus avec de nombreux hululements et cris divers. L'un des individus nous a même survolés. Ce moment intense restera sans doute gravé dans la mémoire des participants.

Le deuxième point d'écoute se trouvait dans la rue Boca de Waremme. Un agriculteur nous a permis d'entrer dans sa prairie. Les pâtures sont le milieu de prédilection de la petite chouette chevêche. Nous avons alors pu entendre au loin les cris de cette espèce, fortement menacée suite à la disparition des vieux fruitiers à haute tige et des vieux arbres têtards.

Enfin, la dernière halte a eu lieu sur la place du village. Les combles de l'église Saint-Georges abritent en effet deux nichoirs à chouettes effraies. De nombreuses jeunes chouettes naissent là depuis de longues années. Ces nichoirs sont suivis par un habitant de Les Waleffes, et les jeunes sont bagués chaque année par une personne assermentée.



Chouettes effraies - Église de Les Waleffes

Ce soir-là, la dame blanche ne s'est pas montrée... Mais les participants savent désormais qu'en levant les yeux, ils auront peut-être la chance de l'apercevoir quand ils passeront par là de nuit.

Le Groupe Nature remercie de tout cœur l'ensemble des personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'organisation de cette belle soirée.



L'effraie des clochers ou dame blanche



Notre école engagée pour un environnement plus propre !

Une « École Plus Propre », c'est un label, mais c'est surtout une école qui réduit ses déchets, qui les trie et qui veille à ce qu'ils ne se retrouvent pas dans la nature.

En mai 2024, le Conseil Communal des Enfants (CCE) a déposé la candidature de l'école de Faimés auprès de **Be WaPP** afin d'obtenir ce fameux label. Cinquante établissements scolaires, dont le nôtre, ont été sélectionnés.

Une team mobilisée pour la propreté de l'école

Pour mener à bien ce beau projet et mettre en place des actions concrètes, le Conseil Communal des Enfants a constitué une équipe, appelée « team », qui comprend :

- ♦ de jeunes conseillers du CCE ;
- ♦ des membres du personnel d'entretien ;
- ♦ des accueillantes et animatrices du CCE ;
- ♦ le directeur de l'école ;
- ♦ le professeur d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC).

Des actions concrètes à mettre en œuvre

En vue de décrocher le précieux label « École Plus Propre », la team a déjà mis ou mettra prochainement en place les actions suivantes :

⇒ Amélioration du tri des déchets

- ♦ Achat de poubelles adaptées.
- ♦ Installation de nouvelles poubelles extérieures.

⇒ Sensibilisation et éducation au tri

- ♦ Création et affichage de panneaux explicatifs.
- ♦ Organisation d'ateliers éducatifs.
- ♦ Présentation du projet lors des cours d'éducation à la citoyenneté.

⇒ Initiatives « Zéro Déchet »

- ♦ Encouragement des élèves à manger leurs collations en classe.
- ♦ Sensibilisation des parents à privilégier des collations sans emballage.

⇒ Mise en place d'un baromètre de la propreté

- ♦ Évaluation régulière de la propreté des classes et des toilettes par le personnel d'entretien.

⇒ Reprogrammation de l'activité « râteau »

- ♦ Chaque jour, une classe sera désignée pour ramasser les déchets dans la cour.



Un accompagnement par GoodPlanet

Pour renforcer notre engagement et sensibiliser toute la communauté scolaire, nous avons la chance de bénéficier de l'appui de **GoodPlanet**, qui a planifié des animations pédagogiques pour certaines classes.

GoodPlanet est une association qui existe depuis 25 ans et qui a à cœur de rendre le premier pas vers la durabilité facile et accessible à toutes et tous (ateliers de sensibilisation, création de projets concrets et impactants et accompagnement au changement).

Objectifs 2026 : un label et aussi une école plus écologique

L'ensemble de ces actions vise à obtenir ce cher label « École Plus Propre » d'ici 2026, mais notre objectif est de réduire durablement nos déchets.



Dans l'aventure du label « **École Plus Propre** » initié par **Be WaPP**, les volontaires reçoivent des aides, à savoir :

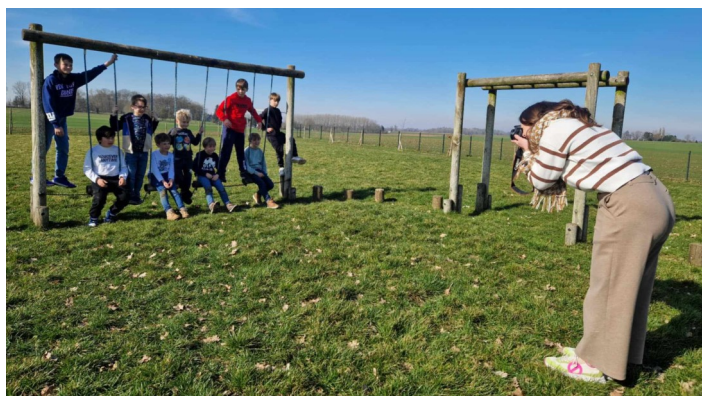
- ♦ un accompagnement de terrain ;
- ♦ un suivi personnalisé ;
- ♦ un soutien financier pour améliorer les infrastructures de tri et de propreté ;
- ♦ une boîte à outils.

Retour sur le stage « Un jour, un métier »

Durant la 2^e semaine des congés de détente, les enfants ont eu l'occasion de plonger dans le **monde du travail** à travers des rencontres enrichissantes et des ateliers interactifs.

Le stage a débuté par une discussion où chaque enfant a pu dire quel est le métier de ses rêves. Des **professionnels** sont aussi venus présenter leur métier : un fleuriste, un bijoutier, une photographe, deux infirmières et une auteure. Les enfants ont également participé à des ateliers immersifs tels que coiffeur, docteur... Pour terminer, la semaine s'est clôturée par une visite de la caserne des pompiers de Waremme.

Une semaine enrichissante qui a peut-être révélé des vocations !



Les 6^{es} primaires en classes de neige

Les élèves de 6^e année de Celles et de Les Waleffes ont eu la chance de partir en classes de neige en Italie pendant toute une semaine (du jeudi 23 au vendredi 31 janvier). Ils ont séjourné à l'hôtel « Colombo » à Caspoggio. Sur place, ils ont pratiqué un nouveau sport : le ski. Certains avaient déjà skié auparavant, ils ont ainsi eu l'occasion de se perfectionner. Lors de ces classes de neige, les élèves ont fait tout un tas d'autres activités telles que balade en raquettes, visite chez l'apiculteur, promenade et barbecue en montagne... Ils ont passé un extraordinaire séjour et ils souhaitent aux futurs élèves de 6^e de s'amuser autant qu'eux lors de leur voyage l'an prochain !



Participation des élèves au « Grand Nettoyage de Printemps »

Dans le cadre du « Grand Nettoyage de Printemps », les élèves de l'école communale de Celles et Les Waleffes ont retroussé leurs manches le vendredi 21 mars pour prendre soin de leur environnement. Petits et grands, équipés de gants et de sacs poubelles, ont parcouru les cours de récréation et les rues avoisinantes pour ramasser déchets et détrit. Grâce à leur engagement et à leur enthousiasme, ils ont contribué à embellir leur commune et à sensibiliser chacun à l'importance d'un cadre de vie propre et agréable. Une belle initiative qui prouve que même les plus jeunes peuvent jouer un rôle actif dans la protection de notre planète !



« Journée pyjama » à Les Waleffes

Le 14 mars, c'était la « Journée pyjama », une initiative pleine de sens pour soutenir les enfants malades qui ne peuvent pas se rendre à l'école. En portant un pyjama toute la journée, nous leur avons montré notre solidarité et avons rappelé l'importance de l'enseignement à distance pour ces jeunes qui luttent contre la maladie.

Cette journée a donc été l'occasion de sensibiliser à leur réalité et de soutenir les associations qui œuvrent pour offrir à ces jeunes malades un accès à l'éducation malgré les épreuves. Nous avons ainsi enfilé notre plus beau pyjama et fait de cette journée un symbole d'espoir et de soutien.



Un vent de créativité et de convivialité avec Cré-Actif et l'espace communautaire

Les **ateliers Cré-Actif** offrent à tous l'opportunité de s'initier aux loisirs créatifs et de découvrir la culture sous différentes formes. Ils favorisent le partage des savoir-faire et encouragent les échanges entre tous les publics. Une multitude d'activités sont proposées. N'attendez plus pour découvrir le programme ! Il est disponible au CPAS ou en ligne sur www.faimes.be (onglet CPAS).

Chaque jeudi dès 9 h, le CPAS vous accueille dans son **espace communautaire** à la salle « La Forge » pour un moment de détente et de convivialité. Véronique et Régine, nos animatrices, vous invitent à partager des instants chaleureux où le mot « ensemble » a tout son sens.

Enfin, retrouvez ci-après un aperçu en images des différentes sorties et activités des ateliers Cré-Actif et de l'espace communautaire organisées début 2025 : visite de la

chocolaterie « Émotions Chocolats » à Héron, séance cinéma avec le film « Jamais sans mon psy », art floral, atelier papercraft et macramé ou encore découverte de l'abbaye de Marche-les-Dames près de Namur.



Les jardins du Chevalier ont rouvert leurs portes !

Bonne nouvelle pour les amateurs de produits frais et locaux : la saison est lancée aux jardins du Chevalier à Celles, gérés par le CPAS de la Commune. Avec le retour des beaux jours, les légumes cultivés avec soin sont déjà disponibles à la vente.

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi et jeudi : 11 h - 12 h
- Mercredi et vendredi : 11 h - 17 h

Venez dès maintenant remplir votre panier de produits de qualité et soutenir ce beau projet !



⇒ Page Facebook : [Les jardins du chevalier](#)

Comment vous protéger contre un cambriolage

Tout le monde peut être victime d'un cambriolage. Les bijoux, l'argent, les ordinateurs sont les objets volés les plus courants. Voici des mesures simples pour limiter les risques d'effraction et compliquer la tâche d'un cambrioleur.

Services de votre zone de police

Il est tout d'abord possible de faire appel à un **conseiller en prévention vol** qui vous aidera à sécuriser votre habitation. Ce policier spécialement formé à la prévention des vols se rend gratuitement à votre domicile et vous conseille sans engagement sur les mesures à prendre. Cela peut être utile, entre autres, lors de l'achat de fenêtres, de portes et de serrures. Contact : 019/33 93 10.

Notons aussi que vous pouvez introduire une **demande de surveillance** de votre domicile lorsque vous partez en vacances. Une équipe de policiers effectuera des passages réguliers aux alentours de votre habitation pour vérifier qu'il n'y a pas de signes visibles d'effraction. Vous trouverez le formulaire de demande sur www.faimes.be, à la rubrique Sécurité/Police/La police veille.

Enfin, la zone de police de Hesbaye a mis en place des **Partenariats locaux de Prévention (PLP)**, c'est-à-dire des accords de collaboration entre les habitants d'un quartier déterminé et la police locale. En repérant et en signalant des comportements douteux dans les villages, tout habitant participe à la prévention d'actes illicites. Il s'agit donc de faire remonter vers la police des événements suspects et qui font penser qu'ils pourraient donner lieu à des agissements illégaux. Le PLP n'intervient donc que pour des faits n'ayant aucun caractère d'urgence. En cas de danger immédiat, l'appel au 101 est toujours d'application. Le PLP de Faimes est représenté par un coordinateur qui est le lien entre la police, les responsables de zone et les membres PLP, à savoir :

M. Jean-Marie CORNELIS - jeanmariecornelis@yahoo.fr - 0475/558 514

Prenez de bonnes habitudes

- Verrouillez correctement votre habitation : fermez toutes les fenêtres et les portes à clé lorsque vous quittez votre habitation et ne laissez pas vos fenêtres ouvertes en oscillo-battant, même si vous ne vous absentez que brièvement.
- Réalisez un aperçu de vos objets de valeur : enregistrez vos objets de valeur dans un fichier Excel crypté, en y indiquant le numéro de série de vos objets. Utilisez également des photos et une description claire, en particulier pour les objets de valeur qui ne portent pas de numéro de série (par exemple, les bijoux). La police pourra ainsi plus facilement vous restituer vos biens si elle les retrouve.



- ♦ Faites appel à vos voisins, amis et membres de la famille pour surveiller votre habitation lorsque vous êtes absent pendant un certain temps.
- ♦ Rejoignez un Partenariat local de Prévention.
- ♦ Donnez une impression d'occupation : si les cambrioleurs remarquent que vous semblez être absent pendant une longue période, votre habitation peut devenir une cible très attrayante pour eux. Demandez donc aux personnes de votre entourage de vider régulièrement votre boîte aux lettres et de monter et descendre les volets. Filtrez aussi vos médias sociaux et ne publiez rien sur votre voyage en public tant que personne n'est à la maison.
- ♦ Mettez les objets de valeur hors de vue : veillez à ce que votre ordinateur portable, votre téléphone mobile et vos bijoux ne soient pas visibles pour les passants. Placez-les dans un endroit difficile d'accès pour les cambrioleurs.

Première aide aux victimes de cambriolage

- ⇒ Appelez immédiatement la police au 101 (ou 112). Ne touchez à rien tant que la police n'est pas venue sur les lieux.
- ⇒ Réalisez un aperçu de ce qui a été volé. Pour minimiser les dommages, faites comme suit :
 - ♦ Carte bancaire volée ? Contactez Card Stop au 078/170 170 afin de bloquer votre carte de banque. Plus d'infos : www.cardstop.be
 - ♦ Un document d'identité volé ? Faites-le bloquer par Doc Stop au 00800/2123 2123. Plus d'infos : www.checkdoc.be
 - ♦ GSM volé ? Faites bloquer votre carte SIM par votre opérateur.
- ⇒ Contactez votre compagnie d'assurance.
- ⇒ Si vous avez enregistré vos objets de valeur, consultez votre liste, sélectionnez les objets volés et communiquez ces infos à la police.

Source : besafe.be

Cessez le feu dans les jardins !

Brûler ses déchets à l'air libre, dans des brûle-tout ou incinérateurs de jardin, est devenu au fil du temps monnaie courante. Que ce soient les déchets de jardin, les papiers-cartons, les déchets plastiques ou autres, la tentation est grande de les brûler. Une petite allumette et nous voilà débarrassés vite fait de déchets encombrants.

Il convient cependant de penser à l'environnement, à la santé, à la sécurité et à la bonne entente avec nos voisins. Vous trouverez ci-après **des explications utiles et un rappel des règles à respecter**.

À savoir

Comme tout processus de combustion, en l'absence de filtres, ce type d'activité pollue l'atmosphère, nuit à l'environnement, mais aussi à la santé de chacun d'entre nous. Brûler ses déchets à domicile, même uniquement ses déchets de jardin, produit une quantité importante de dioxines due à la présence de chlore : entre 1.000 et 8.000 fois plus que la norme imposée aux usines d'incinération de déchets ménagers.

Quels sont les dangers ?

Les feux de jardins émettent des polluants dangereux pour la santé publique et pour l'environnement :

- Effet de serre ;
- Effets cancérigènes ;
- Déficiences immunitaires ;
- Fumées urticantes.

La sécurité est aussi mise en danger : les feux laissés sans surveillance peuvent s'étendre à d'autres espaces tels que prairies, bâtiments... ou attirer les enfants qui s'y brûlent. Les fumées denses et opaques peuvent envahir les routes rendant la circulation difficile, voire dangereuse.

Que dit la loi ?

L'incinération des déchets de jardin, tels que les déchets végétaux secs provenant de l'entretien normal de jardins, **est tolérée à certaines conditions** conformément aux Codes Rural et Forestier.

⇒ **À Faimés, les feux allumés en plein air doivent être situés à plus de 100 mètres des habitations et à plus de 25 mètres des bois et forêts.**

⇒ **Par temps de grand vent, tout type de feu est formellement interdit.**

Rappelons enfin que **l'incinération de déchets ménagers** tels que papiers, cartons, emballages, bouteilles en plastique ou autres déchets toxiques est **strictement interdite** par la loi (articles 7 et 11 du décret régional du 27 juin 2006 relatif aux déchets), **sous peine de sanctions pénales**.



Les solutions

Des solutions adéquates et économiques sont aujourd'hui mises à notre disposition pour évacuer nos déchets, et ce, dans le respect de l'environnement.

- ⇒ Les déchets verts sont collectés dans les recyparcs.
- ⇒ Le compostage à domicile est également une solution pour recycler vos déchets de jardin.
- ⇒ La Commune de Faimés met un conteneur à disposition de ses citoyens pour l'évacuation des déchets verts. Contact : René LALLEMAND au 0491/374 529.

Pour les autres déchets, il y a les collectes porte à porte des déchets ménagers résiduels, des papiers-cartons et des PMC, les recyparcs, les bulles à verre et la collecte des encombrants via la Ressourcerie.

Quelques conseils

Si le brûlage de déchets de jardin est autorisé, la prise de certaines précautions est indispensable.

Pour faire un feu dans son jardin **en toute sécurité**, il faut :

- Faire sécher les déchets verts quelques jours à l'avance (ceci limite l'émission de fumée) ;
- Ne brûler les déchets verts que sous un vent inférieur à 20 km/h ;
- Limiter la hauteur du tas de déchets verts à environ 1 mètre ;
- Le faire loin des arbres et branchages d'arbres ;
- Creuser un trou en évitant les racines d'arbres ;
- Brûler de préférence sur de la terre franche dépourvue d'humus, sur de la roche ou sur du sable ;
- Délimiter la surface avec des pierres avant d'allumer le feu ;
- Arroser les braises avec de l'eau pour éteindre complètement le feu.

Pics d'ozone et fortes chaleurs : soyons solidaires

En cas de forte chaleur et de taux élevé d'ozone, le plan « Forte chaleur et pics d'ozone » est déclenché. Pour les situations d'urgence, nous avons choisi d'établir une liste de personnes désireuses d'être contactées par téléphone lors de conditions météorologiques extrêmes.

Les services du CPAS et de la zone de secours Hesbaye appellent alors quotidiennement les personnes inscrites afin de s'inquiéter de leur état de santé et savoir si elles ne manquent de rien.

Nous vous demandons aussi d'être attentifs à l'égard des personnes à risque dans votre entourage. Y a-t-il dans votre quartier des personnes seules qui nécessitent de la vigilance ? Restez aux aguets, rendez-leur visite et communiquez-nous leurs données de contact.



L'inscription dans cette base de données se fait simplement en communiquant vos coordonnées au CPAS :

⇒ 019/33 97 70 - cpas@faimmes.be

Les bons réflexes pour les aînés

Tout le monde est concerné par les troubles qui surviennent en cas de forte chaleur. Les risques sont toutefois plus élevés pour des personnes plus sensibles telles que les personnes isolées socialement et les personnes âgées.

Ces dernières sont particulièrement vulnérables, car leur corps s'adapte moins vite à la chaleur. Il est par conséquent essentiel :

- de leur conseiller la pièce la plus fraîche dans leur habitation. Veillez à ce qu'elles disposent d'une réserve suffisante de boissons, si possible d'eau ;
- de leur donner les numéros de téléphone importants et d'installer un téléphone à leur proximité ;
- de placer à un endroit visible une note reprenant leurs données médicales afin d'orienter les services de santé en cas d'intervention urgente ;
- d'assurer un bon relais lorsqu'elles ont besoin d'une présence permanente, grâce notamment aux voisins, parents, infirmière à domicile... ;
- d'appeler régulièrement.



À propos des piqûres de guêpe, d'abeille...

Avec le retour des beaux jours, on se méfie des guêpes, des abeilles et autres hyménoptères (bourdons, frelons...) et plus particulièrement de leur piqûres. Même si elles sont le plus souvent bénignes, ces piqûres peuvent aussi avoir des conséquences fâcheuses, voire, dans de rares cas, mettre la vie en danger. Nous vous donnons donc ici des **conseils utiles** en matière de prévention. Par ailleurs, le [Centre Antipoisons Belge](#) répond à toutes vos questions 7 jours/7 et 24 h/24 au numéro d'appel gratuit **070/245 245**.

Prévention

- Ne vous promenez pas pieds nus dans la nature, surtout dans l'herbe.
- Ne portez pas des substances attirant les guêpes et les abeilles (parfums, crème solaire parfumée...).
- Restez à bonne distance des poubelles mal fermées.
- Bannissez les vêtements de couleurs trop lumineuses pouvant ressembler à celles des fleurs.
- En cas d'allergie, évitez de manger à l'extérieur.

- Si un insecte s'approche de vous, évitez les gestes brusques et désordonnés, repoussez-le en douceur.
- À l'extérieur, évitez les boissons en canettes : risque d'une piqûre de la gorge si une guêpe est tombée dans votre boisson.
- En cas d'allergie, demandez à votre médecin de vous prescrire une trousse d'urgence.
- N'utilisez pas de machines bruyantes (tondeuse, taille-haie...) près des ruches et des nids de guêpes et de frelons (asiatiques) .
- Ne retirez jamais les nids vous-même (faites appel aux pompiers ou à un apiculteur).



Infos utiles et prochains rendez-vous

Taxes & redevances : plans de paiement

Si vous rencontrez des difficultés pour régler vos taxes ou redevances communales, sachez qu'il est possible de demander un plan de paiement adapté à votre situation.

Pour en bénéficier, il suffit d'adresser une demande par courrier (rue Adolphe Braas, 13 à 4317 Faimés) ou par mail (francoise.bare@faimés.be) dès réception de l'avertissement extrait de rôle, de la facture, du rappel ou de la sommation. La période de remboursement sera ainsi plus étendue.

Chaque demande sera étudiée avec attention afin de vous proposer une solution adaptée.

Vous pouvez également me joindre par téléphone les lundis et jeudis entre 9 h et 16 h au 019/33 98 57.

Françoise BARÉ - Directrice financière



Marché local : dernier RV de la saison

Ne manquez pas le dernier marché local de la saison à Faimés ! Rendez-vous à Celles de 16 h à 20 h

le vendredi 06 juin.

Venez donc faire le plein de produits frais et locaux une dernière fois avant la pause !



La Croix Rouge — Don de sang



le mercredi 18 juin

de 17 h à 20 h

Salle « La Forge » à Celles, rue A. Warnotte

Lâche ton écran !

Un usage excessif des écrans peut entraîner des risques pour notre santé. Aussi, le Conseil Communal des Enfants a décidé d'organiser une journée sans écran. Les jeunes mandataires proposent donc aux Faimois.es de participer à cet événement

le samedi 21 juin.

Un courrier sera prochainement adressé à tous les citoyens pour plus de détails.



École de Les Waleffes : portes ouvertes



Fancy-fair de l'école communale

L'école communale de Faimés, en collaboration avec l'accueil extrascolaire « Les Mains Colorées », est heureuse de vous annoncer sa prochaine fancy-fair

le samedi 28 juin au Cortil à Borlez.

Au programme : parc de châteaux gonflables, spectacle de l'extrascolaire, jeux divers, bar et petite restauration. Des infos plus précises à venir !



— Le Collège communal —



Jean-Marc DELCHAMBRE

— Bourgmestre —

jm.delchambre@faimes.be
0474/301 588



faimes



Laurence MARNEFFE

— Présidente du CPAS —

laurence.marneffe@hotmail.com
0496/937 114



Manu LARUELLE

— 1^{er} Échevin —

manu.laruelle@hotmail.com
0476/339 481



Étienne CARTUYVELS

— 2^e Échevin —

cartuyv@outlook.com
0475/898 289



Magali DERENNE

— 3^e Échevine —

derenne.magali@gmail.com
0479/607 752

— Les Conseillers communaux —



Colette BAILLY



**Nadine
BUDEKER-COËME**



Patrice DECELLE



Bénédicte FRAIPONT



Laurent FRYNS



Virginie KLASSEN



Fabien LEPICARD



Lionel LOUIS



Élise RÉGIMONT



François THONON

- | | |
|--|---|
| ♦ Colette BAILLY
colettebailly1962@gmail.com
0496/050 564 | ♦ Virginie KLASSEN
virginie.klassen@gmail.com
0496/744 304 |
| ♦ Nadine BUDEKER-COËME
nadinebuddeker@yahoo.fr
0496/706 308 | ♦ Fabien LEPICARD
lepicard.fabien@gmail.com
0478/674 144 |
| ♦ Patrice DECELLE
patrice.decelle@gmail.com
0494/905 800 | ♦ Lionel LOUIS
lio_number5@hotmail.com
0498/785 822 |
| ♦ Bénédicte FRAIPONT
benefraipont@hotmail.com
0479/822 367 | ♦ Élise RÉGIMONT
eliseregimont@gmail.com
0470/920 602 |
| ♦ Laurent FRYNS
laurent.fryns@gmail.com
0473/583 460 | ♦ François THONON
francois.thonon@gmail.com
0478/428 007 |